

# Yves Vanhoecke

## Grandes Cultures Bio

EARL YVES VANHOECKE | DAME MARIE  
SAINTE MARIE D'ATTEZ | PLATEAU DE ST ANDRÉ (27)

### L'EXPLOITATION JUSQU'EN 2019

- 1 UTH installée
- SAU de 124 ha (dont 2,4 ha prairie permanente)
- Mode de commercialisation : Coopérative Biocer, clients Luzerne (éleveurs)
- Terres moyennes à potentiel limité
- Conversion bio de 1997 à 2006



### OBJECTIFS

- Maintenir de bons résultats technico-économiques.
- Moderniser la ferme pour transmettre un bel outil cohérent.

ATOUTS	CONTRAINTES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ferme reconnue pour ses performances techniques et économiques</li> <li>• Ferme autonome en matériel. Repreneur non lié à un tiers pour travailler</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un des seuls producteurs bio du canton</li> <li>• Éloignement</li> </ul>

### ENGAGEMENTS PROFESSIONNELS

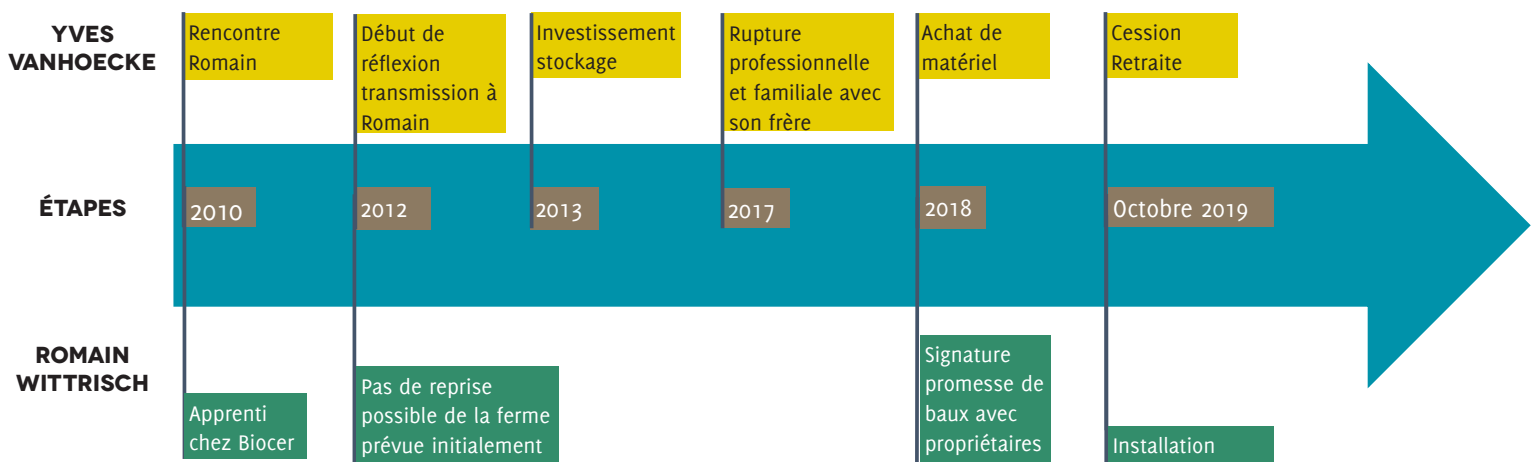
- Yves a été au Conseil d'Administration du GRAB HN, de l'ITAB, de la FNAB et Président de Biocer de 2007 à 2014.

### TYPE TRANSMISSION :

- ▶ Transmission HCF (hors cadre familial)
- ▶ Remplacement d'un agriculteur en individuel par un agriculteur en individuel

Cession de l'exploitation : octobre 2019

### CHRONOLOGIE TRANSMISSION EARL YVES VANHOECKE



## OBJECTIFS DE TRANSMISSION

- Transmettre en bio
- Continuité du projet démarré en 1997
- Continuité par rapport au modèle d'agriculture biologique défendu par le réseau des agriculteurs bio (ex GRAB)

Ces 3 objectifs sont atteints -> C'est une victoire.

## DÉROULEMENT DE LA TRANSMISSION

➤ 3 enfants non intéressés par l'agriculture.

➤ 2010 | Yves rencontre Romain WITTRISCH, apprenti à Biocer. Yves a collaboré avec Romain lors du travail d'expérimentation. Puis Romain a aidé à la ferme.

➤ 2012 | La ferme que Romain pensait reprendre a été reprise par quelqu'un d'autre : son rêve s'effondre, il en discute avec Yves. Une relation de confiance s'établit. Yves entrevoit la possibilité de lui transmettre sa ferme.

Organisation de Cultur'Bio sur la ferme des Mésangères portée par le GRAB HN et Biocer dont la mise en place a été un élément clé entre Romain et Yves.

➤ 2013 | Investissement dans une unité de réception, triage, stockage et expédition du grain.

➤ 2017 | Yves réalise un travail avec son frère, céréalier conventionnel, pour améliorer leurs relations professionnelles : définir les profils et mettre à plat l'organisation du travail de chacun. Cela aboutit à une rupture : son frère a souhaité mettre un terme aux relations professionnelles. Cette réflexion a permis à Yves de préparer la transmission.

➤ 2018 | Yves achète 80 000 € de matériel qu'il ne partageait plus avec son frère. Achat d'un tracteur neuf dédié aux travaux bio. Cela rend Romain indépendant matériellement.

➤ Juillet 2018 | Promesse de baux des propriétaires.

➤ Octobre 2019 | Arrêt de l'activité de Yves qui fait valoir ses droits à la retraite. Installation de Romain sur une ferme « idéale ». Sur ce site « tout est possible », s'il veut faire de la production de farine, de légumes, de pain, de la vente directe : les installations sont présentes.

### BILAN PROFESSIONNEL

Parcours professionnel marqué par le passage en bio il y a 20 ans.

- ▶ Un parcours bio réussi
  - Il a élevé ses enfants, les 3 ont une situation
  - Il a une maison, des économies
- ▶ Réussite professionnelle
- ▶ Réussite de la transmission

« Que demander de mieux ? »

## En résumé

- Le parcours de transmission a duré presque 7 ans entre le début de la réflexion (rencontre avec le repreneur) et la cession effective.
- Départ d'un agriculteur, installation d'un agriculteur.
- Investissement important du cédant pour transmettre le foncier et ainsi une exploitation cohérente et viable.
- Transmission : révélateur de conflit familiaux autour de choix agricoles (bio) -> Pas de transmission du foncier appartenant aux parents du cédant.
- Bilan positif de la transmission.

## BILAN TRÈS POSITIF POUR YVES

« L'installation de Romain est réussie. La transmission des terres a été difficile, mais la donation-partage mise en place par mes parents avant ma cession d'activité a permis de dissiper les tensions familiales et de renouer. Le patrimoine en agriculture, c'est très compliqué. »

## OUTILS À TRANSMETTRE

Foncier : 115 ha à louer sur 124 ha

- 8 ha : propriété Yves
- 36 ha : Yves en donation-partage
- 71 ha : 2 propriétaires (tiers)
- 7 ha : en propriété de Monsieur VANHOECKE Père, qu'il ne veut pas louer au repreneur choisi par Yves

Les 2 propriétaires principaux ont signé un bail avec Romain, mais le père d'Yves a préféré louer ses terres à son fils cadet en conventionnel -> Cela a généré des tensions avec les parents qui se sont résolues ensuite.

➤ Romain s'est installé sur 115 ha, ce qui doit lui permettre de faire face aux annuités.

Installations :

À louer :	À acheter au cédant :
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le hangar (projet d'achat)</li> <li>• La grange</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'installation de stockage (capacité 250 t) et de triage</li> </ul>

Matériel : le repreneur achète au cédant la chaîne de traction/récolte/transport et le matériel spécifique bio (désherbage mécanique). Toutes les immobilisations.

➤ L'ensemble forme un ensemble cohérent

➤ Les immobilisations + DPB + améliorations + façons culturales sont vendues 580 000 €

Maison d'habitation : Romain a racheté la maison de la ferme aux parents de Yves.

## PROJET DU CÉDANT

Avant de quitter la ferme, Yves avait hâte d'être à la retraite. Après avoir passé 45 ans dans l'agriculture, il souhaite prendre ses distances en gardant les amitiés qu'il a tissées depuis qu'il est en bio.

Sa volonté est de continuer de discuter agriculture biologique et politique : « Je veux garder le cap ». Il a moins envie de travailler la terre. Il veut prendre le temps de voyager et lire.

## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Chiffrage transmission avec le CER. « C'était rapide. »

